

## Edito

En cette fin de printemps, comme chacun peut le constater, l'actualité des travaux est riche dans le village principalement.

Les gênes occasionnées par les chantiers sont bientôt un peu partout. Elles sont dues à des programmations que nous ne maîtrisons pas toujours : les donneurs d'ordre sont le syndicat des eaux pour la rénovation des réseaux, le conseil départemental pour le contournement et la commune soumise également au calendrier d'appels d'offre et aux conditions météorologiques.

Tout ceci donne du sens et du concret aux engagements de mandat.

Les voies suivies ne sont pas toujours celles nous avons envisagées, mais elles concourent aux mêmes objectifs initiaux, la rénovation du centre bourg, les voiries, l'accompagnement au maintien des commerces de proximité.

Sur ce dernier point, je voudrais confirmer le choix de l'équipe municipale de favoriser l'installation d'un boulanger dans les locaux de l'ancienne mairie. L'absence d'une telle activité dans une commune de 1 900 habitants n'est pas normale. Il s'agit d'accompagner une mission de service public.

Il est raisonnable de penser que la nouvelle boulangerie ouvrira ses portes dès septembre.

La période estivale est favorable à des moments festifs et conviviaux, je suis convaincu que vous aurez le souci de respecter la tranquillité de vos voisins.

Enfin, les moments importants pour notre commune sont : la fête de la musique et l'inauguration des nouveaux locaux de la mairie et des espaces de stationnement rénovés tout autour de ce bâtiment.

Toute l'équipe municipale vous y convie nombreux.

Très bel été à toutes et à tous.



Marcel LANIER  
Maire

*Bien cordialement*

## Le contournement

Les travaux démarrent mi-juin, par la préparation des trois rond points : route de Chatillon, route de Sandrans et route d'Ambérieux.

## La fermeture estivale de la mairie

La mairie sera fermée le samedi 18 août 2018. En cas de besoin vous pouvez contacter un élu soit au 06 17 10 89 10 soit au 04 74 55 89 77.

## Les toilettes aux remparts

Dans l'objectif de poursuivre l'aménagement des remparts, des toilettes ont été installées. Les agents communaux ont œuvré pendant plusieurs jours.

## La boulangerie

Depuis quelques jours, les travaux dans l'ancienne mairie sont en route : l'intérieur est en cours de réalisation, les cloisons se montent et démontent. Le gros œuvre pour la réalisation de la vitrine est en cours de réalisation.

## La sécurisation du stade

L'an passé, les gens du voyage se sont invités dans notre commune et se sont installés sur le stade. Pour le sécuriser, la mairie a décidé d'installer des plots rétractables et de déplacer la borne incendie route de Villeneuve.



## Le forum des associations

Cette année, le forum des associations aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> septembre, à l'espace Jean Vial. De nombreuses associations communales seront là pour vous présenter leur activité, éventuellement vous inscrire. Une visite s'impose pour découvrir le vivier associatif communal. Nous vous attendons très nombreux.

## L'inauguration de l'hôtel de ville et des parkings

Voilà plusieurs mois qu'il est difficile de se garer au cœur du village, mais les places s'embellissent. Tout autour de l'hôtel de ville, vous allez bientôt retrouver une soixantaine de places de stationnement dont 8 en parking minute pour mieux desservir les commerces à proximité.

Nous vous convions, le vendredi 20 juillet 2018, à partir de 17 h, à l'inauguration de ces nouvelles réalisations, sur le parvis de la mairie.

Un vin d'honneur terminera cette manifestation.

La soirée se poursuivra par un concert de cuivre en Dombes à partir de 19 h aux parkings des jardins.

## Ma cantine utingeoise

Lors de la rentrée prochaine, plusieurs membres du bureau de l'association Ma Cantine Utingeoise se verront contraints de nous quitter. Sans nouvelle candidature, l'association se verra dans l'obligation de remettre à la Mairie le soin d'organiser la restauration scolaire.

Actuellement, vos enfants bénéficient de repas entièrement cuisinés sur place, en privilégiant des produits locaux et de qualité. Des repas à thèmes sont régulièrement organisés pour leur permettre de découvrir de nouvelles saveurs et de participer à des mini-activités créatives.

Si vous avez des questions concernant l'organisation du bureau de l'association ou même si vous êtes prêts à nous rejoindre pour faire perdurer cette bonne ambiance gustative, n'hésitez pas à nous contacter : [macantineutingeoise@gmail.com](mailto:macantineutingeoise@gmail.com)

(A titre indicatif, le bureau se réunit au maximum une fois par mois, en décidant d'une date qui convienne à chacun).

Egalement, suite à l'augmentation des prix des matières premières et la fin des aides de l'Etat concernant le contrat de l'aide en salle, l'association se voit contraint d'augmenter le prix du repas pour la rentrée de septembre 2018, et de le porter, dans le respect du vote de L'AG en septembre 2017, à 4,10 € par repas.

Nous vous souhaitons un bel été !

## King boxing

Le club de boxe Saint-Trivier Multiboxe a effectué une saison sportive très enrichissante.

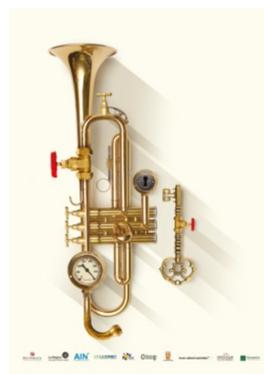
En effet, la nouvelle section "Kid-Boxing" a été un véritable succès. Les enfants de 7 ans à 13 ans ont pu découvrir le Kick-Boxing dans une ambiance conviviale, et ils ont pratiqué la boxe d'une manière très ludique sans aucune recherche de puissance.

Et pour conclure cette première saison, les enfants ont participé à un interclub, le 11 mars 2018 organisé par le club de Saint Bonnet de Mûre, où ils ont pu mettre en application toutes les différentes techniques qu'ils ont appris durant l'année.

Le club est également fier d'avoir, pour la seconde année consécutive, 3 champions nationaux.

Les 3 vainqueurs de l'an passé, **Sébastien GIPE** en adulte, **Kieran DUMONT** en junior et **Mathis DEBOEUF** en cadet, ont conservé leurs titres de champion national à Thonon les Bains le 7 avril 2018.

## Le Festival Cuivres en Dombes 2018



Le Festival **Cuivres en Dombes** est un rendez-vous culturel et touristique incontournable du département de l'Ain. Cet événement rencontre un succès grandissant auprès du public : nous avons accueilli **6 600 festivaliers pour la 21<sup>ème</sup> édition en 2017 !**

Depuis 22 ans, le festival accueille, dans des sites exceptionnels, des artistes de renommée internationale.

Valorisation du patrimoine de Dombes (bâti, culinaire et naturel) et excellence artistique cohabitent pour votre plus grand plaisir du public.

En 2018, le Festival se déroulera du 28 juin au 28 juillet. Un mois entier de concerts et d'animations sur le territoire avec des concerts en après-midi ou en soirée. Comme d'habitude, une programmation éclectique permettra à chacun de trouver concerts à son oreille ! Petits et grands, le Festival est une manière de découvrir le territoire, le terroir et le patrimoine !

Plusieurs nouveautés cette année : une soirée sera consacrée aux accords Cuivres & Vins. Le jeudi 28 juin au château de Saint Bernard. Les familles auront également leur journée, le dimanche 22 juillet !

Cette année, venez découvrir l'Ensemble de Cuivres Mélodia qui nous vient de Suisse, l'incroyable quatuor autrichien Trombone Attraction ou encore danser à la Guinguette Cuivres en Dombes !

Nous aurons le plaisir de faire escale à **Saint Trivier sur Moignans le Vendredi 20 Juillet à 19h vers la mairie**. Accourez pour ce moment convivial et musical dans votre village, en compagnie du groupe Woo Katz qui vous emmène à la nouvelle Orléans, et des talentueux stagiaires de la Fédération Musicale de l'Ain ! Profitez également du délicieux plat typique de la New Orleans, concocté par nos cuisiniers !

N'hésitez plus, venez au Festival, du 28 juin au 28 juillet 2018 ! Au plaisir de vous croiser cet été, pour cette belle expérience artistique et humaine !

Pour plus d'informations : [www.cuivresendombes.org](http://www.cuivresendombes.org)  
04 72 25 72 17 / [contact@cuivresendombes.org](mailto:contact@cuivresendombes.org)

## La classe en 4 « recrute »

Vous êtes nés en 1994, 1984, 1974, 1964, 1954, 1944, 1934 ? Alors, venez nous rejoindre le **vendredi 14 septembre prochain à 20 h 30 à la maison des associations**. Nous serons heureux de vous accueillir au sein de notre association et nous vous présenterons nos projets pour 2019, année de la demi-décade. Une belle fête se prépare.

Nous rappelons également à tous les utingeois, qu'une vente de moules-frites (la 4<sup>ème</sup> édition) aura lieu le **dimanche 23 septembre à partir de 12 h à la salle polyvalente**.

Possibilité également de réserver des menus complets (moules-frites, fromage, tarte) à 10 € ou saucisse à 8 €.

Sur place ou à emporter.

Réservez dès à présent auprès des conscrits de la 4 ou directement en vous rendant au contrôle technique, David Spica, route de Chatillon.

## ADMR

### L'ADMR de SAINT TRIVIER sur MOIGNANS FORME SES SALARIÉS POUR UN SERVICE DE QUALITÉ

Pour répondre au mieux aux demandes des personnes aidées, L'ADMR a le souci de développer les compétences de son personnel. Le travail d'aide à domicile confronte les salariées à une population fragilisée par l'âge, par des pathologies ou des handicaps divers. Elles peuvent être amenées à gérer des situations d'urgence et pour être opérationnelles dans ces situations, l'ADMR de Saint Trivier sur Moignans a fait le choix de former l'ensemble de son équipe aux soins de premiers secours. Grâce à ses fonds propres, ce sont 20 salariées et un bénévole qui ont été formés par les pompiers et ont obtenu leur diplôme de premiers secours. Par ailleurs, les salariées en CDI peuvent acquérir des savoirs-faire et savoirs-être grâce au plan de formation élaboré par la fédération chaque année à partir des besoins qu'elles ont exprimés.

L'ADMR remercie chaleureusement le SDIS de Saint Trivier sur Moignans d'avoir mis gracieusement à disposition ses locaux pour la formation.



## La bibliothèque utingeoise

La bibliothèque vous propose un grand choix pour les enfants et adultes de BD, Documentaires, Romans, Albums enfants, CD audio, livres lus ...

Les bénévoles vous accueillent dans les locaux situés dans l'école primaire Rue de la Beurrerie :

Les mercredis de 10h30 à 12h00

Les samedis de 10h00 à 12h00.

Horaires d'été à partir du 8 juillet et jusqu'au 31 Août :

Les samedis de 10h00 à 12h00

Fermée le samedi 14 juillet

Vous avez des problèmes pour vous déplacer, n'hésitez pas à nous contacter au 06.09.94.41.16

Un service de navette a été mis en place par la Direction de la Lecture Publique (DLP).

Si vous avez des souhaits particuliers, faites nous le savoir : livre particulier, auteur, thème spécifique...

Vous pouvez consulter le catalogue de la DLP sur le site internet <http://lecture.ain.fr> et nous faire part de vos souhaits.

La cotisation familiale annuelle est de 15 €uros.

Les bénévoles vous souhaitent une bonne lecture.

## L'amicale des sapeurs-pompiers

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint Trivier sur Moignans vous souhaite de bonnes vacances estivales et profite de l'opportunité pour vous rappeler que son annuel Concours de Pétanque aura lieu le Samedi 8 Septembre 2018 dès 13h à l'Espace Jean Vial.

Ce concours, accessible à tous, est ouvert à celles et ceux qui veulent passer un bon moment entre amis ou en famille.

Inscription directement sur place.

Buvette et restauration assurées. Parking gratuit.

Poursuivant son développement, les Pompiers de Saint Trivier sur Moignans lancent une nouvelle campagne de recrutement.

Si vous disposez d'un peu de temps libre et résidez sur la commune, alors n'hésitez pas et venez rejoindre une équipe dynamique et motivée.

Quels que soient votre âge et votre condition physique, vous pouvez prendre contact avec le chef de centre, le Lieutenant Xavier Ducroux au 04.37.62.13.91 ou en venant directement au centre de secours chaque samedi matin.

## L'Institut de Beauté Le Regard de Cypris fête ses 6 ans !

Il y a maintenant 6 ans, le 1<sup>er</sup> Juin 2012, Julie-Claire reprenait l'institut de beauté de notre village.

Au fil des ans, elle a accompli énormément pour développer son institut. Les locaux ont été rafraîchis d'année en année. Ils donnent maintenant au lieu une ambiance douce, en cohérence avec les gammes de soins et de produits proposées. Ces derniers sont exclusivement naturels, issus de la mer.

Julie-Claire a élargi son activité et propose désormais à la vente un large choix de maquillages, bijoux, sacs à mains mais aussi de nouveaux soins. En effet, depuis le mois de Février, l'institut propose une nouvelle prestation : le vernis semi-permanent.

Bien plus qu'un salon d'esthétique, Le Regard de Cypris est devenu un lieu où l'on vient profiter d'un moment de détente. Les conseils personnalisés permettent de continuer les routines beauté chez soi. La clientèle, de plus en plus nombreuse et fidèle, est au rendez-vous.





Pour cet anniversaire, Julie-Claire a organisé un événement où elle conviait tous ses clientes et clients le Vendredi 1<sup>er</sup> Juin de 16H à 20H.

Au programme : buffet, cadeaux personnalisés et un jeu concours à l'issue duquel un lot de produits a été remis à la gagnante. Plus de 50 personnes ont fait le déplacement, toutes enchantées de cet événement. L'occasion de partager un moment convivial, à l'image de l'accueil chaleureux que Julie-Claire réserve à ses clients. Une manière originale de remercier ses fidèles clientes car sans elles, l'aventure n'aurait pas été possible.

Julie-Claire est ravie de l'événement, une belle réussite !

Une première animation qui pourrait être suivie de nombreuses autres. En effet, elle a encore beaucoup de projets dans les cartons !



**Rendez-vous en 2022 pour fêter les dix ans ensemble !**

Le Regard de Cypris vous accueille 10 rue de l'église à Saint trivier sur Moignans :  
du Mardi au Vendredi de **9H à 12H** et de **14H à 18H**.  
le Samedi de **9H à 14H**.

**À domicile uniquement sur prise de rendez-vous.**

Retrouvez-nous sur le site internet :  
**[www.le-regard-de-cypris.com](http://www.le-regard-de-cypris.com)**

et via la page Facebook : **Le Regard de Cypris**



## Décès

Le 21 avril : CINIER Jean François (\*)  
Le 8 mai : BROYER Philippe André  
Le 21 mai : ROCHE Lucette (\*)  
Le 23 mai : REGNIER Georges René Pierre André  
Le 29 mai : PIRON Andrée Elise

(\*) *Maison de retraite*

## Mariage

Le 5 mai : CHENE Joseph et PERRIER Sandra  
Le 9 juin : DUCLOUD Serge et CHABANNE Corinne

Tous nos vœux de bonheur aux époux et félicitations aux parents.

## Naissances

Si vous désirez que la naissance de votre enfant paraisse dans cette rubrique, merci de signaler le nom prénom de l'enfant en mairie : 04 74 55 88 11 ou courriel [secretariat@mairie-stm.fr](mailto:secretariat@mairie-stm.fr) ou en vous présentant au secrétariat de mairie.

## Calendrier des fêtes

### Juillet

Le 1<sup>er</sup> : Fête de l'école de tennis à 9 h 30.  
Le 7 : Concours de boules - Trophée Durand, dynacité.  
Le 11 : Concours de boules vétérans.  
Le 20 : Concert gratuit « Cuivres en Dombes »  
Le 20 : Inauguration de la mairie et des parkings aux abords

### Août

Le 6 : Concours de boules.  
Le 25 : Concours de pétanque du foot au stade.  
Concours de pétanque sur invitation.

### Septembre

Le 1<sup>er</sup> : Forum des associations  
Le 8 : Concours de pétanque des pompiers salle polyvalente.  
Le 21 : Assemblée Générale du sou des écoles et de la cantine  
Le 23 : Moules frites de la classe en 4.  
Assemblée générale des boules.  
Assemblée générale du tennis à 10 h 30.  
Le 29 : Concours de pétanque sur invitation

### Octobre

Le 6 : Concours de boules, challenge Georges.  
Le 14 : Vide-grenier ADMR.  
Le 16 : Assemblée générale Créatifs'loisirs à 20 h 00  
Le 18 : Assemblée générale de la GV à 21 h  
Le 21 : Concours de belote du comité de fleurissement  
Le 27 : Thé dansant de la fanfare

## Comité de rédaction

Marcel LANIER - Martine MOREL PIRON - Claire STREMSDOERFER - Sophie MOYER - Sébastien MERCIER - Michèle NOTTET - Pierrette BASSEVILLE - Marie-Christine LANET - Philippe CORGE.

## Pentecôte internationale pour le comité de jumelage

En effet, à l'occasion de la signature de l'acte officialisant le jumelage de notre commune avec celle de Cantagallo en Toscane italienne, la municipalité de Byaga et le comité de jumelage bulgare ont été invités par notre cité utingeoise. C'était durant le grand weekend de pentecôte.

Au cours de ce court séjour, nos hôtes ont eu le loisir de connaître plus en profondeur notre cité et ses alentours.

Peu après leur arrivée le jeudi, nos amis italiens ont visité le GAEC des 3 V où ils ont eu une approche de notre agriculture dombiste, quelque peu différente de celle pratiquée en Toscane ; ils ont beaucoup apprécié l'accueil très chaleureux qu'il leur a été réservé.



La journée de vendredi a été consacrée à la visite de Lyon :



Montée à Fourvière par « la ficelle », visite de la basilique et vue sur la ville, descente dans le vieux Lyon, circulation par les traboules pour découvrir l'architecture renaissance de la vieille capitale de la soie.

Après un déjeuner traditionnel dans un bouchon lyonnais, rue St Jean, visite de la primatiale gothique. Cette balade s'est poursuivie dans la presqu'île en passant par la fresque des lyonnais, représentant des figures emblématiques de la « capitale des Gaules ».

Après l'arrivée de nos amis de Byaga, la soirée s'est achevée par un repas en commun où les chants bulgares, italiens se sont mêlés à nos chansons traditionnelles. Les comités de jumelages respectifs se sont échangé des cadeaux de bienvenue.

C'est samedi matin que Cantagallo et St Trivier se sont unies en présence de leurs témoins bulgares sous la conduite des maires des communes respectives : Stefano Ferri et Marcel Lanier ; en compagnie des présidents de nos comités de jumelage : Gabriel Boinon, Petya Stavreva....



Au cours de l'après-midi, la visite du château de Fléchères et la richesse de ses décors ont ébloui nos hôtes ; la soirée s'est achevée par un dîner à « l'auberge de Montessuy » offert par la municipalité de St Trivier.



Le dimanche, jour de Pentecôte a été consacré à une balade touristique dans le Bugey : Une visite dans une cave à Cerdon s'imposait avec dégustation de ce breuvage unique au pied des montagnes qui ont abrité les maquis de l'Ain, les participants ont ressenti la solennité du silence au monument du « Val d'enfer » là, une petite rétrospective historique leur a été donnée sur la résistance.

Une visite des soieries Bonnet à Jujurieux a utilement complété celle de Lyon, ville de soyeux et canuts. Cette randonnée touristique s'est achevée par un passage à l'abbaye d'Ambronay, centre musical d'importance ; là, nos amis de Cantagallo sont repartis pour leur contrée toscane. A leur tour, le lundi, nos amis de Byaga ont pris congé de notre cité en direction de Sofia.

## Assemblée générale extraordinaire du centre de loisirs Utingeois (CLU)

18 familles sur les 60 adhérentes sont présentes pour l'Assemblée Extraordinaire du Centre de Loisirs Utingeois.

La trésorière fait le point sur les finances du centre.

Au 31 mai, ils ont 752 € sur les comptes, sachant qu'il y a les salaires, les charges de personnels, factures de nourritures... à honorer. Un budget prévisionnel a été établi avec un fonctionnement jusqu'au 6 juillet 2018. La dette s'élèvera à 14 000 €.

Toutes les démarches afin de lisser les règlements ont été entreprises, seule la mutuelle Malakoff a accepté. En revanche l'URSSAF fait même des saisies directement sur les comptes, ce qui engendre en moyenne 200 € de frais supplémentaires (bancaires + huissier).

Actuellement le centre accueille en moyenne 15 enfants le matin et 30 le soir. D'après l'étude prévisionnelle établie par l'AFREJ (association familles rurales enfance et jeunesse) le centre est viable, mais avec les arriérés et les erreurs précédentes, il y a surtout un problème de trésorerie.

Au vu de tous ces éléments, les membres du bureau ont pris la décision d'enclencher les démarches pour mettre l'association en cessation de paiement.

Le dossier sera mis au courrier le lendemain de l'AG.

Le tribunal convoque le représentant légal de l'association dans les 15 jours suivants son dépôt de dossier pour se prononcer sur les suites à donner.

Deux hypothèses sont alors possibles :

- **redressement judiciaire**, un administrateur judiciaire est nommé par le juge pour une période d'observation (de 4 à 20 mois) jusqu'au jugement définitif,
- en cas de **liquidation judiciaire**, un liquidateur est nommé par le juge pour fermer le centre, régler l'ensemble des créanciers, y compris les salariés, et effectuer les licenciements économiques.

Un retour sur toutes les démarches entreprises par le centre a été expliquées : l'audit entrepris par la Passerelle de Chatillon sur Chalaronne a mis en évidence des dysfonctionnements anciens (taux d'encadrement, erreurs sur les contrats...). Tous ces points ont donné lieu à des rattrapages salariaux (cela correspond, à quelques euros près, à la dette actuelle).

L'association fait appel aux FRANCAS pour tout ce qui est contrat, feuilles de paies et pour les aider, sur tout ce qui est gestion des personnels. Mais ce n'a pas toujours été le cas.

La reprise de la Passerelle n'a pas pu se faire, pour différentes raisons. Le bureau a décidé de continuer d'assurer le service avec une aide financière de la Mairie.

En Novembre, le bureau s'est séparé de la directrice (un dossier prudhommal est en cours).

En janvier, l'association a demandé de nouveau une avance sur subvention afin de pallier aux charges du début d'année. Le conseil municipal a accepté sous certaines conditions.

Pour l'aider dans ces demandes, le CLU a fait appel à l'AFREJ qui est une association dont le but est d'accompagner les associations en difficultés.

Un compte rendu a été fait au bureau et certains élus. Face à l'incertitude du dossier prudhommal, l'AFREJ ne souhaite pas s'engager pour l'instant. Pour les mêmes raisons, la Mairie ne peut pas reprendre le Centre en état, dans un cas comme dans l'autre il faudrait reprendre tout le passif de l'association, passif connu, et décision prudhommale à venir.

En cas de fermeture définitive du centre, un temps de carence de 6 mois est nécessaire pour lever ces contraintes.

La Mairie étudie la possibilité de mise en place d'une garderie dès la rentrée (1h le matin et 2 h en soirée après l'école). Par contre les mercredis et vacances scolaires, les familles devront s'adresser à d'autres structures.

Enfin le bureau actuel a été remercié par l'assistance de l'énergie, du travail et temps passé à tenter le maintien du centre.

# Opération tranquillité vacances

## Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ?



La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

### 1 - Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Soit vous vous rendez à la gendarmerie, à la mairie pour retirer le formulaire à remplir ou en imprimant ce document sur internet en frappant : opération Tranquillité vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

### 2 - Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

### Les dix conseils contre les cambriolages :

#### 1/ PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE

- équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur ;
- équipez votre domicile d'une alarme (hurlante intérieure/extérieure ou reliée à une société de sécurité ou à votre téléphone portable) ;
- renforcer vos volets et fenêtres ;
- installez des détecteurs de présence ;
- fermez votre porte à clé durant votre absence, la nuit et faites attention la journée ;
- fermez votre portail à clé, surtout la nuit (et la voiture est verrouillée dans la propriété) ;
- l'été, ne laissez pas tout ouvert (pas fenêtres et volets en même temps)
- quand vous prenez possession d'un nouveau domicile, changez les serrures (même chose si perte clés) ;

#### 2/ SIMULEZ UNE PRÉSENCE A VOTRE DOMICILE

- en cas d'absence de quelques heures, laissez une lumière ou la télévision allumée ;
- installez un programmateur de lumière pour certaines heures ;
- demandez à un voisin d'ouvrir et fermer les volets chaque jour ;

#### 3/ NE LAISSEZ PAS LE COURRIER S'ENTASSER OU LA PELOUSE TROP POUSSER

- aidez-vous entre voisins pour le courrier ou faites-le suivre ;

#### 4/ RANGEZ VOS CLÉS DE VOITURE (POUR ÉVITER LE HOME JACKING)

- bannissez le vide-poche ou le crochet dans l'entrée ;
- rangez les sacs à main dans un placard ;

#### 5/ CACHER VOS BIENS DE VALEUR

- trouvez un endroit autre que la chambre des parents ou la salle de bain pour cacher les bijoux ;
- ne gardez pas trop de fortes sommes à votre domicile (notamment artisans/commerçants) ;
- au pire, équipez-vous d'un coffre (dans un endroit non visible de visiteurs) ;
- mettez en lieu sûr vos factures (N° de série) et prenez des photos de vos bijoux ;

#### **6/ RESTEZ DISCRETS SUR VOS PÉRIODES D'ABSENCE**

- ne laissez pas d'annonce sur votre répondeur, sur mur Facebook ou par tweet ;
- faites un transfert d'appel de votre ligne fixe sur votre portable ;
- ne révélez pas aux démarcheurs (physiques ou téléphoniques) vos absences ;
- prévenez un proche ;

#### **7/ EN CAS D'ABSENCE, ADHÉREZ AU DISPOSITIF « OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES »**

- c'est gratuit, simple (formulaire à télécharger sur le site internet gendarmerie ou dans votre brigade) ;
- cela fonctionne toute l'année (pas que pendant les vacances scolaires) ;
- associez un proche ou un voisin qui viendra contrôler de temps en temps (en plus de la gendarmerie) ;
- ça marche : en 2010, moins de 1% des propriétaires ayant souscrits ont été cambriolés ;

#### **8/ FAITES LE 17 IMMÉDIATEMENT EN CAS D'ÉVÉNEMENTS SUSPECTS**

- en cas de démarchage suspect, de repérage (à pied ou en véhicule) dans votre quartier ;
- quand vous voyez des personnes enjamber une clôture ou passer en véhicule avec des cagoules ;
- soyez le plus précis dans les descriptions (véhicules, personnes) et restez en ligne si besoin ;
- la gendarmerie travaille 365/365 jours (une patrouille est déjà dehors ou peut sortir rapidement) ;

#### **9/ NE LAISSEZ DE VISITEURS SE PROMENER DANS VOTRE DOMICILE**

- méfiez-vous de tout le monde (femmes, enfants, professions rassurantes...) ;
- exigez toujours une carte professionnelle (gendarmes, policiers, commerciaux, facteurs, éboueurs...) ;
- n'allez pas vérifier la présence de votre argent ou de vos bijoux en présence de visiteurs ;

#### **10/ SI VOUS ÊTES VICTIMES DE CAMBRIOLAGE**

- ne touchez à rien et appelez immédiatement votre brigade ou faites le 17 ;
- si les cambrioleurs sont encore à l'intérieur ou vous réveillent, gardez votre calme, ne prenez aucun risque et retenez le maximum d'éléments d'identification (descriptions morphologique et vestimentaire, accent, paroles...) ;
- faites opposition sur vos moyens de paiements s'ils ont été volés ;
- venez déposer ensuite plainte à la brigade en amenant tous les documents nécessaires (assurance, factures, numéros de série, photographie des objets...) ;

## FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS



Le frelon asiatique, poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité<sup>1</sup> et la santé des abeilles<sup>2</sup>.

Le frelon asiatique est à dominance noire, avec une large bande orangée sur l'arrière de l'abdomen.

Son thorax est entièrement noire et ses ailes sont foncées.

Sa tête vue de face est orange. Elle est noire sur le dessus.

Très actif, il est continuellement en mouvement lorsqu'il butine. Il est capable de rester en vol stationnaire dans l'attente d'une proie.

### Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS<sup>3</sup>, en partenariat avec la FREDON<sup>4</sup>, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,

- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

### Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

**GDS 01** : 04 74 25 09 91 / [gds01@cmre.fr](mailto:gds01@cmre.fr)

**FREDON 01** : 04 74 45 56 56 / [lea.berthelier@fredon01.fr](mailto:lea.berthelier@fredon01.fr)

### 2017 : progression modérée du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région, le nombre de nids observés en 2017 est de 414 (contre 319 en 2016). Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été moins favorables au prédateur que celles des 2 années précédentes (voir Carte 1) :



**Carte 1 : Signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de de la Loire, du Rhône et de l'Ain**

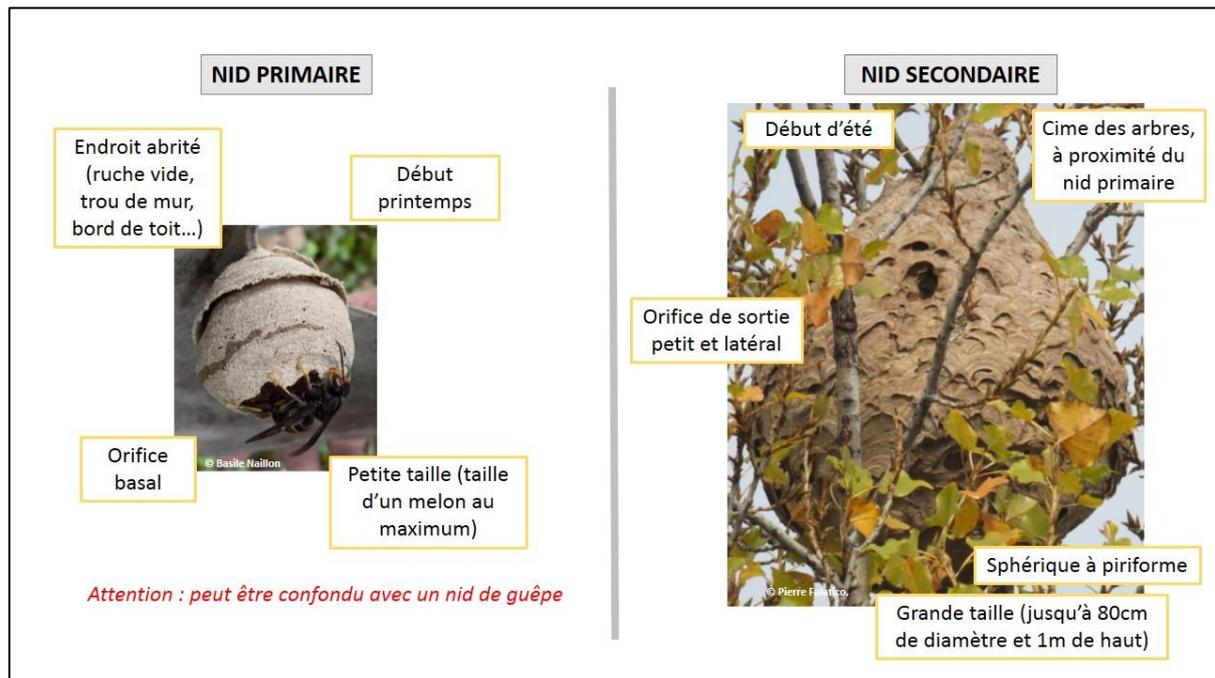
Dr Prémila CONSTANTIN  
Section apicole GDS Rhône-Alpes

<sup>1</sup> Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

<sup>2</sup> Arrêté du 26 décembre 2012

<sup>3</sup> FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

<sup>4</sup> FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles



### Le nid du frelon asiatique :

Au printemps la femelle fondatrice construit seule un nid primaire dans lequel elle élève la première génération d'ouvrières. Ce nid de petite taille est souvent construit à faible hauteur.

L'ouverture est située vers le bas et le nid peut être confondu avec un nid de guêpes.

Très souvent, la colonie déménage, par manque de place ou pour se mettre en sécurité. La plupart du temps, le nid est construit en haut d'un grand arbre, plus rarement dans un bâtiment ouvert ou dans un buisson.

Le nid a une forme ronde en début de saison, puis devient piriforme. L'ouverture de petite taille est située sur le côté du nid.

Il peut atteindre un diamètre de 80 cm en fin de saison.